

FONCTIONNAIRES DES PAYS DE BOHÊME EN SLOVAQUIE ENTRE 1853-1860

Helmut Slapnicka

La tentative entreprise par le gouvernement autrichien, après la répression de la révolution de 1848/49, d'intégrer entièrement la Hongrie à l'ensemble des administrations autrichiennes et de l'assimiler aux autres États noyaux, impliquait l'extension de la Constitution autrichienne à la moitié orientale de l'État, ce qui visait surtout à assurer l'égalité de tous les citoyens et à concrétiser l'État de droit. La mise en œuvre de cet ordre juridique fut confiée à des fonctionnaires formés et initiés aux lois, qui maîtrisaient également la langue autochtone. Dans les deux districts de Presbourg/Bratislava et Kaschau/Košice, englobant les territoires annexés slovaques, un grand nombre de fonctionnaires et de juges de tous grades furent mutés des pays de Bohême. Mais lorsque les réformes furent annulées, en 1859/60 et que l'état antérieur fut rétabli, plusieurs milliers de fonctionnaires durent être affectés ailleurs. La carrière fulgurante que beaucoup connurent après leur départ involontaire de Hongrie prouve que la plupart de ces fonctionnaires, qui avaient été en poste en Hongrie septentrionale, étaient très compétents. Ces carrières sont illustrées par des exemples.